



## Association canadienne-française de l'Alberta

8627, rue Marie-Anne-Gaboury, bureau 303

Edmonton (Alberta) T6C 3N1

Téléphone : (780) 466-1680

Télécopieur : (780) 465-6773

Courriel : [acfaprov@acfa.ab.ca](mailto:acfaprov@acfa.ab.ca)

Page Web : [www.acfa.ab.ca](http://www.acfa.ab.ca)

**Pour diffusion immédiate**

# Communiqué de presse

## L'ACFA invite les francophones à appuyer le projet de loi 204

**Edmonton, le 5 avril 2007** – Dans le but de convaincre les députés albertains d'appuyer le projet de loi 204, qui reconnaît le drapeau franco-albertain comme un des emblèmes officiels de la province, l'ACFA invite la population francophone à se mobiliser. Selon les commentaires émis par le ministre Hector Goudreau au Téléjournal Alberta, le 3 avril dernier, il semble que le projet ne soit pas certain d'être adopté. L'ACFA invite donc les francophones à téléphoner ou à écrire à leur député pour manifester leur appui.

L'ACFA demande au gouvernement de ne pas retirer le projet de loi pour présenter un compromis, tel qu'a laissé sous-entendre monsieur Goudreau. Le président de l'association, Jean Johnson mentionne que l'organisme préfère que les députés se prononcent sur l'emblème franco-albertain : « Les francophones de l'Alberta ne sont pas un groupe ethnique comme l'entendent certains membres du gouvernement. Le français est une des deux langues officielles du pays et les francophones ont joué, et continue de jouer, un rôle important dans le développement de l'Alberta. La francophonie albertaine est multiculturelle et pluriethnique, un compromis qui place notre collectivité dans une catégorie spéciale réservée aux ethnies de l'Alberta serait donc inacceptable. De plus, ce serait une insulte que notre province adopte un tartan écossais et qu'elle accepte de faire flotter le drapeau britannique au-dessus de l'Assemblée législative, comme c'est le cas présentement, tout en refusant de reconnaître le drapeau franco-albertain sur une base « d'ethnicité » ».

Monsieur Johnson croit que les chances d'adopter le projet de loi sont bonnes : « Le ministre Ted Morton a mentionné à la télévision que le projet avait beaucoup de soutien dans le caucus, alors, selon nous, la différence entre l'adoption ou le rejet du projet de loi ne dépend que de quelques votes. Pour cette raison, il est important que la communauté de toute la province se mobilise ».

Tous les francophones sont invités à téléphoner au bureau de leur député pour leur demander s'il ou elle compte appuyer le projet de loi et pour leur manifester leur appui au projet. Plus les députés recevront d'appels pour expliquer l'importance du drapeau franco-albertain en tant qu'emblème de la province, plus le projet aura des chances d'être adopté.

Les coordonnées des membres du gouvernement peuvent être trouvées en ligne sur le site du gouvernement à l'adresse : [www.gov.ab.ca](http://www.gov.ab.ca) dans la section « Contact your MLA »

-30-

Pour informations : Patrick Henri, directeur des communications

Tél. : (780) 466-1680, poste 202

Cell : (780) 722-3970